

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
LIGUE ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNES-LORRAINE DE COURSE
D'ORIENTATION (LGECO)

Date: samedi 4 février 2017 15h00 à 18h30

Lieu : Maison régionale des sports de Lorraine à TOMBLAINE

Représentants des comités départementaux et des clubs :

Présents(es):

Comité départemental 51 : Jean-Guy BLUM
Comité départemental 54 : Victoire LEMERCIER
Comité départemental 57 : Évelyne THIÉBAULT
Comité départemental 67 : Claude VOGT
Comité départemental 68 : Jean-Luc PIERSON
Comité départemental 88 : François LUTHRINGER

5116 - Animation Silléry Orientation : Nathalie BOUCHÉ – Virginie BLUM – Nicolas HUET
5402 - Scapa Nancy Orientation : Sabine JEANNOT – Benoît VERDENAL
5407 - Sports Orientation Lunéville : Marie BOLZER – Lucas CHAPELOT
5413 - CO Piennes : Marie-Madeleine ROLLET
5501 - SA Verdunois : Abdelkader KENANE
5702 - CSAG Metz : Laurent PINEAU
5703 - Tout Azimut Fameck : Céline LEMERCIER – Clément LECUYER
6701 - Club Orientation Strasbourg Europe : Christophe VILLAR
6707 - Ass. des Sports d'Orientation du Pays d'Erstein: André HALLOUARD
6709 - Ski Club Barr: Pierre SCHWARTZ
6803 - Club Orientation Mulhouse: Krystell PAPON – Vincent PAPON
6804 - Club d'Orientation de Colmar : Kyrian MEYER – David MOLL
6806 - Club Orientation Buhl et Florival : Claudie GREVET – Pascal DOTT
8807 - Loisir Orientation Sanche y : Blandine LECLERE – Bernadette ETIENNE
8809 - Hautes Vosges Orientation : Jean-Luc PERRIN – Yves DODIN
8812 - O'Zone 88 : Jérémy VUILLEMARD
Membres associés : Daniel ROLLET

Absents(es):

5415 - Loisirs Orientation Jeandelaincourt
6804 - Club d'Orientation de Colmar : Manon RAVENEL
0801 - Orientation Sportives de Charleville-Mézières
5101 - Epernay Nature et Sport : Bernadette DUMONT GOSSET
Membres associés : Yann MARAINIER (excusé)

Membres de l'association:

Présents(es):

5402 - Scapa Nancy Orientation : Nelly DEVILLE - Georges MAHLER – Philippe POGU
5407 - Sports Orientation Lunéville: Noëlle HERGEL – Jocelyne LEMERCIER - Bernard LEMERCIER – Mathieu LEMERCIER
5702 - CSAG Metz : Sylvie MARCHESIN – Marie-Lucie RIFFARD - Jean-Claude RIFFARD
6709 - Ski Club Barr: Christiane VOGT
6806 - Club Orientation Buhl et Florival : Yves BOEHM – Franck COLIN
8807 - Loisir Orientation Sanche y: Chantal MAILLARD – Dominique ETIENNE - Cyril JOLY
8809 - Hautes Vosges Orientation: Coline LUTHRINGER – Geneviève DODIN - Marie- Claudine PERRIN
8812 - O'Zone 88 : Marie VUILLEMARD

Absent excusé:

6803 - Club Orientation Mulhouse: Vincent FREY

Autorités présentes:

Sandrine TAISSON trésorière adjointe de la FFCO représentant Michel EDIAR président de la FFCO.

1. Ordre du jour :

1. Ouverture assemblée générale ordinaire
2. Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 19 décembre 2015
3. Rapport moral du président - vote
4. Rapports d'activités - vote
5. Rapport financier - vote
6. Saison 2017 : calendrier, proposition de tarifs, cartographie, règlement sportif
7. Projets des commissions
8. Budget prévisionnel : vote
9. Elections du comité directeur de la ligue
10. Election du président de la ligue
11. Election des vérificateurs aux comptes et des représentants à l'assemblée générale fédérale
12. Questions diverses
13. Parole aux autorités
14. Clôture assemblée générale extraordinaire

2. Ouverture assemblée générale ordinaire

Mathieu LEMERCIER, président de la ligue LACALCO, remercie les nombreuses personnes présentes d'être venues en nombre à cette assemblée générale ordinaire et salue la présence de Sandrine TAISSON qui représente le président de la FFCO.

Nomination du secrétaire de séance : Yves BOEHM

Vérification du quorum :

La vérification du quorum est faite à partir de la liste des représentants et des voix en fonction du nombre de licenciés au 31 décembre 2016 (voir annexe jointe). La liste signée des représentants ayant le droit de vote est annexée au compte-rendu.

33 représentants présents sur **37** représentants possibles ce qui représente **128** voix sur **136** voix possibles).

Le quorum étant atteint, Mathieu LEMERCIER précise que la délibération peut démarrer.

Election des scrutateurs:

Candidats(es):

- Christiane VOGT - 6709 - Ski Club Barr
- Geneviève DODIN - 8809 - Hautes Vosges Orientation
- Jean-Claude RIFFARD - 5702 - CSAG Metz

3. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 19 décembre 2015.

Approbation: Pour : 128 voix – abstention: 0 voix – contre : 0 voix

4. Rapport moral du président

J'avais annoncé que 2016 devait être le chantier nous permettant d'attaquer 2017 dans les meilleures conditions possibles. Cela ne sera qu'en partie le cas. Effectivement, j'ai lancé les travaux trop tardivement pour que tout soit en ordre en début d'année. 2017 sera l'année de transition nécessaire à la mise en place de la Ligue Grand Est de course d'orientation dans sa globalité. Dans tous les cas, je tiens à remercier chaleureusement tout le comité directeur de la ligue qui m'a soutenu durant cette année.

Les 2 priorités que j'ai fixé au comité directeur ont abouti ou sont en passe de l'être :

- le calendrier 2017 : nous aurons tous la joie de goûter aux premiers championnats du Grand Est de course d'orientation. De plus, un règlement sportif et un calendrier étoffé ont pu être mis en place permettant la confrontation sportive de tous les orienteurs dans la coupe du Grand Est.
- le GREF verra bien le jour en 2017 et c'est ma plus grande satisfaction. La campagne de recrutement sera lancée courant février pour un premier regroupement lors des vacances de printemps.

Cependant nous sommes au début du chemin et il reste du travail à accomplir pour la nouvelle olympiade. Les autres commissions se mettent en place progressivement. Un peu de temps sera encore nécessaire pour une parfaite mise en route.

- la commission cartographie a livré un premier règlement qui jette simplement les bases d'un travail à réaliser avec les comités départementaux pour un fonctionnement commun à l'orée de la saison 2018,
- la commission arbitrage a commencé un travail considérable pour la désignation des experts,
- la commission communication a travaillé pour permettre à la ligue de disposer d'un logo durant l'année 2017
- les autres commissions vont commencer leurs travaux prochainement : la commission formation va mettre en place un calendrier sur l'ensemble du territoire, la commission administrative va travailler sur un règlement intérieur et financier à vous soumettre.

Je pense que nous n'avons pas à rougir de ce bilan prometteur. J'ai le sentiment que des nouveaux liens se sont établis entre les régions. J'en veux pour preuve l'augmentation du nombre de candidatures pour intégrer le comité directeur de la ligue : 15 personnes prêtes à participer à ce défi ! C'est finalement plus que prometteur...

Pour cette année, j'ai accompli cette mission de président de la ligue avec plaisir et enthousiasme et j'espère pouvoir poursuivre l'aventure. Avec votre implication tout deviendra possible.

Je vous remercie de votre attention.

Vote du rapport moral : Pour : 128 voix – abstention: 0 voix – contre : 0 voix

5. Rapport d'activités

Yves BOEHM, secrétaire général, présente le rapport d'activités de l'année 2016 qui se résume principalement à des activités administratives.

Le comité directeur s'est réuni deux fois le 4 novembre 2016 et le matin du 26 novembre 2016. Ces deux réunions étaient consacrées à l'élaboration de l'organigramme et de l'organisation, la préparation et la validation du règlement sportif et du calendrier 2017.

Le comité directeur a organisé la réunion de coordination des présidents, des comités départementaux et des clubs le 26 novembre 2016 après midi.

Le bureau directeur s'est réuni le 4 janvier 2017. Cette réunion était consacrée à la préparation de l'AG.

André HALLOUARD fait remarquer qu'il y a lieu de rajouter l'assemblée générale constitutive du 19 décembre 2015.

Vote du rapport d'activités: Pour : 128 voix – abstention: 0 voix – contre : 0 voix

6. Rapport financier

Noëlle HERGEL, trésorière, présente le rapport financier. Recettes : 2066 euros – Dépenses : 0 euros.

Vote du rapport financier: Pour : 128 voix – abstention: 4 voix – contre : 0 voix

7. Saison 2017

7.1 Pratiques sportives

Georges MAHLER intervient pour les pratiques sportives :

- La construction du calendrier 2017 est relativement aboutie même s'il a été élaboré dans l'urgence. Il comprend 20 régionales. Pour 2018 il sera nécessaire de l'élaborer plus tôt.
- Le règlement des compétitions régionales est en ligne sur le site <http://www.grand-est.ffcoorientation.fr> qui est accessible à tous les licenciés.

Les remarques et les commentaires sont à faire remonter à la ligue par mail. La commission les prendra en compte.

Claude VOGT, représentant du CDCO67, souhaite que le calendrier soit élaboré à temps et avec plus de rigueur.

7.2 Cartographie

Bernard LEMERCIER intervient pour la cartographie. La commission est composée à ce jour de Chantal MAILLARD, Bernard LEMERCIER, Philippe POGU, David MOLL, Olivier SUTTER.

Bernard LEMERCIER présente la procédure:

1. Les comités départementaux font la coordination des projets cartographiques au niveau de leurs clubs respectifs.

2. Le club transmet la carte à la commission « cartographie » de la ligue.

3. La commission cartographie vérifie si les cartes sont bien aux normes ISOM et ISSOM et si nécessaire corriger les cartes.

4. Lorsque la carte est validée, la commission cartographie de la ligue lui attribue un numéro d'agrément.

6. Le département déclare la carte à la FFCO :
<http://www.ffcoorientation.fr/licencie/cartographie/cartotheque/>

Jean-Luc PIERSON fait remarquer que cette procédure est en contradiction avec le règlement FFCO, c'est au contrôleur de circuit de vérifier la carte. Bernard LEMERCIER répond que le contrôleur des circuits n'a pas toujours l'habitude des procédures pour vérifier si les cartes sont bien aux normes et que certaines cartes ne sont pas concernées par un Contrôleur des Circuits.

Christophe VILLAR demande si cette procédure concerne également les cartes scolaires et pour sa part il souhaiterait qu'elles ne soient pas transmises à la commission cartographie.

Céline LEMERCIER et Philippe POGU sont d'un avis contraire et trouvent que c'est une bonne démarche pour tendre vers l'homogénéité et que c'est un devoir pédagogique et un gage de qualité.

André HALLOUARD propose que le règlement cartographique soit appliqué pour toutes les cartes et de voir comment cette démarche fonctionne dans le temps.

Bernard LEMERCIER précise que pour prétendre à l'organisation d'une nationale, le département d'appartenance doit être à jour avec la cartotheque fédérale. Ce sera également un critère pour obtenir des subventions.

Bernard LEMERCIER propose la mise en place d'un référent cartographie par département en relation avec la commission cartographie.

7.3 Tarif des courses

Kyrian MEYER, président du CO COLMAR, intervient au sujet de l'impact des coûts des secours sur le tarif des courses. Le SDIS du Haut-Rhin qui est en charge de valider les secours pour le dossier de la préfecture demande aux clubs organisateurs de mettre en place une équipe de secours externe au club et plus particulièrement pour les courses CO à VTT et pour les courses de nuit. Le SDIS se réfère au règlement médical de la FFCO qui est plus draconien que ce qui serait nécessaire pour assurer les secours d'une course régionale.

Yves BOEHM donne un exemple chiffré pour les championnats de ligue CO à VTT du 11 et 12 mars 2017. L'impact du coût des secours est de 1,30 euros à 1,50 euros par coureur.

Sous l'impulsion de deux médecins faisant partie du club de COLMAR et de BUHL, une lettre a été transmise à la FFCO pour demander la révision du règlement médical.

Mathieu LEMERCIER précise que cette demande est en cours d'analyse à la FFCO et sera discuté lors du comité directeur du 11 février 2017.

Kyrian MEYER prend acte et souhaite une action rapide en raison de l'impact sur les coûts.

7.4 Communication

Virginie BLUM précise qu'à ce jour les volontaires pour intégrer cette commission se font rares.

- LOGO: il y a eu quelques retours mais cette action est à poursuivre. Un appel sera fait aux licenciés qui veulent y participer.
- FORUM projet en cours
- Page Facebook ouverte pour la ligue – besoin de photos des clubs pour constituer la mosaïque
- Le bulletin mensuel « L'Orienteur lorrain » à faire évoluer vers l'orienteur mode « GRAND EST »

7.5 Désignation des experts

Sylvie MARCHESIN précise que la désignation des experts n'est pas simple quand on ne connaît pas très bien la limite des frais de déplacements. A ce jour ça s'est bien rempli sauf pour le territoire Champagne/Ardennes et pour l'arbitrage des sprints de Mulhouse. Il serait nécessaire d'augmenter le nombre d'experts et de bien lister les experts opérationnels.

Pour les courses de l'année 2018, il serait souhaitable que chaque club organisateur désigne deux experts disponibles pour permettre à la commission expertise de désigner bien en amont les experts pour les courses.

7.6 Nationale NORD EST du 18 juin 2017

Mathieu LEMERCIER fait part de la décision prise par la FFCO de retirer la nationale NORD-EST à l'ASOPE club organisateur. La ligue d'Alsace n'a pas trouvé de candidat de substitution, et c'est finalement la ligue GRAND EST qui se propose d'organiser cette compétition.

Mathieu LEMERCIER précise que la course du 17 juin est maintenue et est organisée conjointement par le SC BARR et le COSE sur le site du Champ du Feu.

Le site envisagé qui semble le plus opportun est le site du THOLY qui est accessible à partir du Champ du feu pour les gens qui se déplacent. La carte a été refaite en 2016 et la Ligue de Lorraine est d'accord pour la mettre à disposition de la Ligue GRAND EST.

Mathieu LEMERCIER et Yves BOEHM ont rencontré le maire du THOLY pour exposer le projet. Ils ont reçu un accueil positif. Il compte sur toutes les bonnes volontés pour l'organisation de cette compétition.

Mathieu LEMERCIER fait procéder au vote permettant de valider la proposition du comité directeur.

Vote organisation de la nationale par la Ligue GRAND EST. Pour : 128 voix – abstention: 0 voix – contre : 0 voix.

Mathieu LEMERCIER va proposer à la FFCO que c'est la Ligue GRAND EST qui reprend l'organisation de cette course.

André HALLOUARD en sa qualité de président de l'ASOPE signifie son désaccord avec la décision de la FFCO, mais précise que cette compétition doit avoir lieu. Il va convoquer une assemblée générale extraordinaire de son club pour valider la solution proposée par la Ligue GRAND EST.

8. Finances-budget prévisionnel

8.1 Finances

Mathieu LEMERCIER s'excuse de ne pas avoir transmis aux représentants des CD et des clubs les documents financiers une semaine avant la date de l'AG. L'attente de réponses concernant les subventions et l'incertitude sur l'organisation de la Nationale NORD-EST n'ont pas permis de boucler plus tôt le budget prévisionnel.

L'action prioritaire au niveau des finances est la constitution des fonds propres. Plusieurs pistes ont été passées en revue :

- Contribution-club 2017 pour l'affiliation à la Ligue GRAND EST à hauteur de 1 euros par licencié
- Cotisation de 10% sur la part fédérale de la licence. Le fonctionnement différencié entre les anciennes ligues n'a pas permis de trouver un consensus et cette cotisation ne sera pas appliquée en 2018. Une réflexion est à engager par le comité directeur
- Redevance sur les courses. C'est une possibilité qui a déjà été appliquée en Alsace jusqu'en 2012. Faut-il dans ce cas augmenter le tarif ? Il sera nécessaire de travailler sur ce sujet en 2017.

Vote pour la cotisation de 1 euro. Pour : 128 voix – abstention: 0 voix – contre : 0 voix.

En ce qui concerne les titres de participation (PASS'O), le tableau des PASS'O est à transmettre par le club organisateur à la ligue (Chantal MAILLARD).

La subvention des courses régionales et les subventions cartographiques par la ligue seront mises en place éventuellement en 2018 en fonction de la situation financière en fin d'année.

Remboursement des frais de repas : 10 euros maximum sur présentation d'un justificatif, remboursement des frais de déplacements 0,25 euros /km.

8.2 Budget prévisionnel

Noëlle HERGEL trésorière présente le détail du budget prévisionnel. Elle précise que l'élaboration de ce premier budget prévisionnel n'a pas été simple par manque de recul. Elle demande aux membres présents de faire preuve d'indulgence.

Les ligues d'Alsace, de Lorraine et de Champagne/Ardennes vont verser une aide exceptionnelle pour le fonctionnement du GREF.

Ligue de Lorraine 20 000 euros

Ligue d'Alsace 15 000 euros

Ligue Champagne/Ardennes 1000 euros.

Nelly DEVILLE demande pourquoi la Ligue Champagne/Ardennes ne contribue qu'à hauteur de 1000 euros. Mathieu LEMERCIER répond que cette ligue n'a pas les moyens financiers et ne peut faire plus.

La ligue GRAND EST va transmettre des factures aux anciennes ligues. Le libellé de la facture est « **aide au développement de la LGECO** ».

Mathieu LEMERCIER fait procéder au vote du budget prévisionnel.

Vote budget prévisionnel. Pour : 119 voix – abstention: 9 voix (CD67 2 voix – SC BARR 4 voix – COSE 3 voix) – contre : 0 voix.

Le budget prévisionnel est adopté.

8.3 GREF

Mathieu LEMERCIER précise les coûts à la charge des familles :
-inscription : 50 euros plus 20 euros par journée pour le groupe détection/perfectionnement et VTT ou plus 15 euros pour le groupe performance.

Projection de la planification prévisionnelle des stages GREF :

Groupe performance 18 au 20 avril entre les sélections EYOC et les CFC

Groupe détection/perfectionnement sur la période mai –juin

Groupe performance et détection/perfectionnement au mois d'août

Groupe VTT pendant les O'France VTT

Par la suite les stages GREF auront lieu sur une période septembre à août de l'année suivante en phase avec l'année scolaire.

Bernard LEMERCIER rappelle le stage « détection » du THOLY du 21 au 25 Août 2017 qui s'adresse aux jeunes. Ce sera également l'occasion pour des jeunes du GREF volontaires (16 ans et plus) de passer leur diplôme d'animateur.

Le nombre de places est limité à 40 jeunes. La ligue GRAND EST va transmettre l'information aux clubs. Pour des raisons d'équité, Claudie GREVET propose de définir un nombre de places par club.

9. Elections du comité directeur de la ligue

Mathieu LEMERCIER précise que le vote aura lieu à bulletin secret conformément aux statuts et qu'il est possible de rayer.

Quinze candidats(es) se sont présentés pour quinze places maximum au comité directeur, dont sept 7 femmes et huit hommes :

Virginie BLUM
Claudie GREVET
Noëlle HERGEL
Coline LUTHRINGER
Chantal MAILLARD
Sylvie MARCHESIN
Marie VUILLEMARD

Yves BOEHM
Franck COLIN
Vincent FREY
Cyril JOLY
Bernard LEMERCIER
Mathieu LEMERCIER
Georges MAHLER
David MOLL

Avant de passer au vote les candidats se présentent. Les opérations de vote sont réalisées sous le contrôle des scrutateurs (Christiane VOGT - Geneviève DODIN - Jean-Claude RIFFARD - 5702 - CSAG Metz)

Sur les 136 voix possibles il manque 10 voix soit 126 votants présents.

Les 10 voix manquantes concernent les clubs suivants :

OSC 0801 le représentant est absent d'où 2 voix manquantes

ENS 5101 le représentant est absent d'où 3 voix manquantes

LOJ 5415 le représentant est absent d'où 2 voix manquantes

O'ZONE88 8812 le représentant a quitté la réunion avant le vote d'où 2 voix manquantes

COC 6804 un représentant sur trois absent d'où une voix manquante (les deux autres représentants ont 10 voix).

Suite au dépouillement Jean-Claude RIFFARD proclame le résultat du vote :

Virginie BLUM: 126 voix
Claudie GREVET: 126 voix
Noëlle HERGEL: 126 voix
Coline LUTHRINGER: 126 voix
Chantal MAILLARD: 120 voix
Sylvie MARCHESIN: 126 voix
Marie VUILLEMARD : 126 voix

Yves BOEHM: 126 voix
Franck COLIN: 126 voix
Vincent FREY: 123 voix
Cyril JOLY: 126 voix
Bernard LEMERCIER: 126 voix
Mathieu LEMERCIER: 126 voix
Georges MAHLER: 120 voix
David MOLL: 120 voix

Les quinze candidats(es) sont élus(es) au comité directeur de la ligue GRAND EST

10. Election du président de la ligue

Le nouveau comité directeur se retire et il propose au vote Mathieu LEMERCIER.

Mathieu LEMERCIER propose de voter à main levée. Aucun membre n'est contre et cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Vote du président

Pour : 126 voix – abstention: 0 voix – contre : 0 voix

Mathieu LEMERCIER est élu président de la LGECO à l'unanimité

11. Election des vérificateurs aux comptes et des représentants à l'assemblée générale fédérale

11.1 Election de deux vérificateurs aux comptes

Blandine LECLERE et Claude VOGT sont candidats

Vote des vérificateurs aux comptes

Pour : 126 voix – abstention: 0 voix – contre: 0 voix

Blandine LECLERE et Claude VOGT sont élus vérificateurs aux comptes

11.2 Election de trois représentants à l'assemblée générale fédérale

Claudie GREVET, Evelyne THIEBAULT et Jean-Luc PIERSON sont candidats en tant que titulaire. Jocelyne LEMERCIER est candidate en tant que suppléante.

Vote des représentants à l'assemblée générale

Pour : 126 voix – abstention: 0 voix – contre: 0 voix

Claudie GREVET, Evelyne THIEBAULT et Jean-Luc PIERSON sont élus représentant titulaires. Jocelyne LEMERCIER est élue représentante suppléante.

Mathieu LEMERCIER informe l'assemblée que six membres de la ligue GRAND EST sont candidats au comité directeur de la FFCO :

Marie Claudine PERRIN

Yves BOEHM

Dominique ETIENNE

Vincent FREY

Bernard MORTELLIER

Mathieu LEMERCIER

12. Désignation du bureau directeur

Le président étant élu, les autres membres du bureau directeur de la LACALCO se représentent pour la nouvelle olympiade :

Yves BOEHM Secrétaire Général

Bernard LEMERCIER Secrétaire adjoint

Noëlle HERGEL Trésorière

Chantal MAILLARD Trésorière adjoint

Vote pour le bureau directeur : 14 membres présents (Vincent FREY absent)

Pour : 126 voix – abstention: 0 voix – contre: 0 voix

Les nouveaux statuts permettent d'avoir un sixième membre. Il sera élu lors de la prochaine réunion du comité directeur.

13. Questions diverses

Kyrian MEYER demande pourquoi François LORANG du CO Colmar ne figure pas sur la liste des experts CO-VTT alors qu'il était contrôleur des circuits sur les CFC 2016. Mathieu LEMERCIER répond que suite au transfert des compétences la liste des experts CO à VTT a été établie pour s'adapter aux nouveaux diplômés et que s'il s'agit peut-être d'un oubli. Le cas de François LORANG est parfaitement rattrapable. Une réponse sera transmise à l'intéressé.

Intervention Céline LEMERCIER: la semaine après la compétition internationale O'France 2018, un club du département de l'Ain envisage d'organiser 5 jours de course d'orientation départementales sous le label O'Cup (SLOVENIE). Cette compétition est hors cadre FFCO, ne respecte pas la réglementation de la FFCO, n'est pas sous le contrôle de la FFCO, et l'organisateur ne paie les redevances FFCO. Cette compétition est concurrentielle et déloyale. Céline LEMERCIER demande au président de la ligue GRAND Est de faire remonter cette information au niveau fédéral.

Claude VOGT demande quelles sont règles pour les courses départementales hors CN. Georges MAHLER répond que pour ces courses il n'y a pas de règles au niveau de la ligue.

14. Parole aux autorités

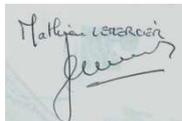
Sandrine TAISSON remercie l'ensemble des participants nombreux à cette assemblée générale. Beaucoup de travail a été fait, mais beaucoup de travail reste à faire. Les grandes lignes directrices sont bien définies. Le regroupement de ces ligues semble bien se passer et constitue un vrai travail de développement pour la course d'orientation.

Sandrine TAISSON souhaite à tous bon courage pour la suite.

15. Clôture assemblée générale

Mathieu LEMERCIER remercie les membres présents, clôture l'assemblée générale ordinaire et invite tout le monde au verre de l'amitié.

Mathieu LEMERCIER
Président



Yves BOEHM
Secrétaire de séance

